

## Signature du Contrat de Territoire 2014-2020 du Pays Risle-Charentonne

Discours de Jean-Claude ROUSSELIN – Président du Pays Risle-Charentonne

Mardi 1<sup>er</sup> décembre – 15h – Orangerie du Château de Beaumesnil

Monsieur le Sous-Préfet,  
Messieurs le(s) Parlementaire(s),  
Monsieur le vice-Président de la Région Haute-Normandie,  
Monsieur le Président du Département de l'Eure,  
Messieurs les Conseillers Départementaux,  
Messieurs les Présidents des Communautés de Communes du Pays Risle-Charentonne,  
Mesdames et Messieurs les Maires du Pays Risle-Charentonne,  
Mesdames et Messieurs les élus intercommunaux et communaux,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier de votre présence à l'occasion de la signature du Contrat de Territoire 2014-2020 du Pays Risle-Charentonne. Il s'agit du 4<sup>ème</sup> Contrat de Territoire pour le Pays Risle-Charentonne unissant le Pays, le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie.

Pour la petite histoire, nous sommes aujourd'hui réunis sur un condensé de projets qui n'ont pu exister que grâce à cette dynamique de contractualisation territoriale.

Ainsi, l'Orangerie de Beaumesnil qui nous accueille, a bénéficié d'un important financement de la Région et du Département dans le cadre du Contrat de Territoire 2007-2010 du Pays Risle-Charentonne.

Ensuite, à quelques dizaines de mètres de nous, le « Pôle Environnemental Solidaire » de l'Association 1001 Légumes fait partie des projets exemplaires financés dans le cadre du Contrat de Territoire 2011-2013 du Pays Risle-Charentonne.

Enfin, ce Contrat de Territoire que nous allons signer ce jour, permettra au Château de Beaumesnil de « compter » dans le paysage touristique départemental car il mérite véritablement de s'inscrire comme un élément structurant de l'offre touristique euroise. Les financements alloués devront lui permettre d'atteindre une fréquentation à hauteur de celle du château d'Harcourt ou de celle du Champ de Bataille soit un objectif de quelques 25 000 visiteurs par an.

Ainsi, dans un rayon de 100 mètres, ce seront trois projets représentant un investissement total de 2 240 000 euros grâce à une succession de trois Contrats de Territoire ; ces 2 240 000 euros ayant entièrement bénéficié à des entreprises locales qui ont eu et auront en charge les travaux ! Et sur ces 2 240 000 euros, la Région, le Département mais aussi l'Etat et l'Europe auront participé à plus de 70% !

Voici donc le plus bel exemple de l'impact, de l'intérêt d'une telle contractualisation territoriale qui a pu s'inscrire, grâce au Département de l'Eure, grâce à la Région Haute-Normandie, dans la durée.

Cette longévité, ces 4 Contrats de Territoire, ont permis à de nombreux projets de voir le jour, innovants pour nos collectivités, indispensables pour nos habitants et essentiels pour le présent et le futur de notre territoire.

C'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> Contrat de Pays, depuis 1995, sont nés, parmi tant d'autres, la Maison de l'Enfance à Beaumont-le-Roger, la Maison des associations de Bernay, la médiathèque de Brionne, le conservatoire de musique dans les anciens

abattoirs de Bernay, la base de loisirs de Brionne, la Maison des services dans l'ancien orphelinat de Rugles, le gîte de séjour « Le Trou Normand » à la Vieille-Lyre, l'aménagement des centres-bourgs de Bernay, Beaumont-le-Roger, Brionne, Serquigny et des communes de la Communauté de Communes de Rugles, mais aussi ce très beau lieu culturel qu'est l'Etable à Beaumontel, la halte touristique dans l'ancienne maison du garde-barrière de Broglie, le Potager conservatoire de Beaumesnil, la très belle place de l'Abbé Herluin au Bec-Hellouin, l'hippodrome de Bernay qui a grâce à deux Contrats de Territoire pu bénéficier d'importants financements.

Aujourd'hui, le Contrat de Territoire qui va être signé est une nouvelle fois très riche en projets. Les acteurs du Pays y travaillent depuis près de deux ans et le résultat obtenu est plutôt convaincant.

De grands projets devraient voir très rapidement le jour. La Ville de Bernay va poursuivre le développement de son label « Ville d'Art et d'Histoire » par la création d'un Dispositif d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Elle va également terminer la réhabilitation du Théâtre Le Piaf, parfaire l'aménagement de son centre-ville et participer à la construction d'un complexe cinématographique.

La Communauté de Communes de Broglie va pouvoir engager la phase 2 de son Centre de Ressources, de Culture, d'Initiatives et de Loisirs à la Trinité-de-Réville par la réhabilitation de l'ancien bâtiment ferroviaire.

Les problématiques du très haut débit, de maîtrise de l'énergie, de liaisons douces et multimodales, des friches industrielles, des équipements et services, font partie intégrante de ce Contrat.

Comme vous pouvez le constatez, il s'agit donc une nouvelle fois, d'un Contrat de Territoire prometteur et je tiens sincèrement à féliciter tous les acteurs qui y ont

contribué et espère que chaque action puisse effectivement voir le jour et soit une véritable réussite.

Je tiens à remercier les membres du Bureau du Pays Risle-Charentonne pour avoir participé aux différents temps de concertation et de négociation avec nos partenaires financiers ainsi que les services de nos collectivités territoriales qui se sont eux aussi mobilisés avec efficacité autour de ce Contrat de Territoire.

Et bien entendu, j'adresse mes remerciements à Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL et à Monsieur Sébastien LECORNU pour avoir permis à ce processus de contractualisation de se réaliser une nouvelle fois et pour avoir mobilisé des fonds spécifiques pour les projets sur le Pays Risle-Charentonne.

Pour conclure, je souhaite une grande réussite à ces 21 projets inscrits dans ce Contrat de Territoire 2014-2020 qui représentent plus de 40 000 000.00 euros d'investissement dont près de 15 000 000.00 euros en autofinancement et le reste financé en très grande partie par la Région Haute-Normandie et le Département de l'Eure.

Avant de donner la parole à Monsieur le Président du Département de l'Eure et à Monsieur le vice-Président de la Région Haute-Normandie, je souhaiterais que nous profitions d'être réunis ici aujourd'hui pour faire un focus particulier, grâce à la présence de Monsieur Lancelot GUYOT, sur un des projets inscrits au Contrat de Territoire, en l'occurrence, celui des travaux de valorisation du Château de Beaumesnil.

*Présentation de Monsieur Lancelot GUYOT*

Merci Monsieur Lancelot GUYOT.

Monsieur Sébastien LECORNU en tant Président du Département de l'Eure, je vous laisse la parole.

*Discours de Monsieur Sébastien LECORNU*

Je donne maintenant la parole à Monsieur Marc-Antoine JAMET, vice-Président de la Région Haute-Normandie.

*Discours de Monsieur Marc-Antoine JAMET*

Mesdames et Messieurs, je vous remercie une nouvelle fois de votre présence et vous propose de partager un verre ensemble. Je vous engage également à vous rendre dans le bâtiment d'accueil du Château où Monsieur Lancelot GUYOT vous attendra pour vous présenter les travaux réalisés et futurs.